

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAIN DE DIEU BENI »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA EBIMPE
QUARTIER JERUSALEM A 100 M DU DEPOT SOTRA ET A
200 M DE L'AUTOROUTE MENANT A AZAGUIE, Lot 1065,
Ilot 205

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Fév 2023, et enregistrés au CEPICI le 31 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAIN DE DIEU BENI »

Objet : Achat et vente de poissons, Achat et vente de produit d'élevage, Agriculture ; Elevage, Charcuterie,, Evènementiel, Hôtellerie, Transport ; Agence de voyage, Import / Export, Prestation diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA EBIMPE
QUARTIER JERUSALEM A 100 M DU DEPOT SOTRA ET A
200 M DE L'AUTOROUTE MENANT A AZAGUIE, Lot 1065,
Ilot 205

Dirigeant(s)

M KPIDI KOUAME FULGENCE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02665 du 11/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35418/GTCA/RC/2023 du 11/05/2023

